



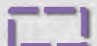
## D . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

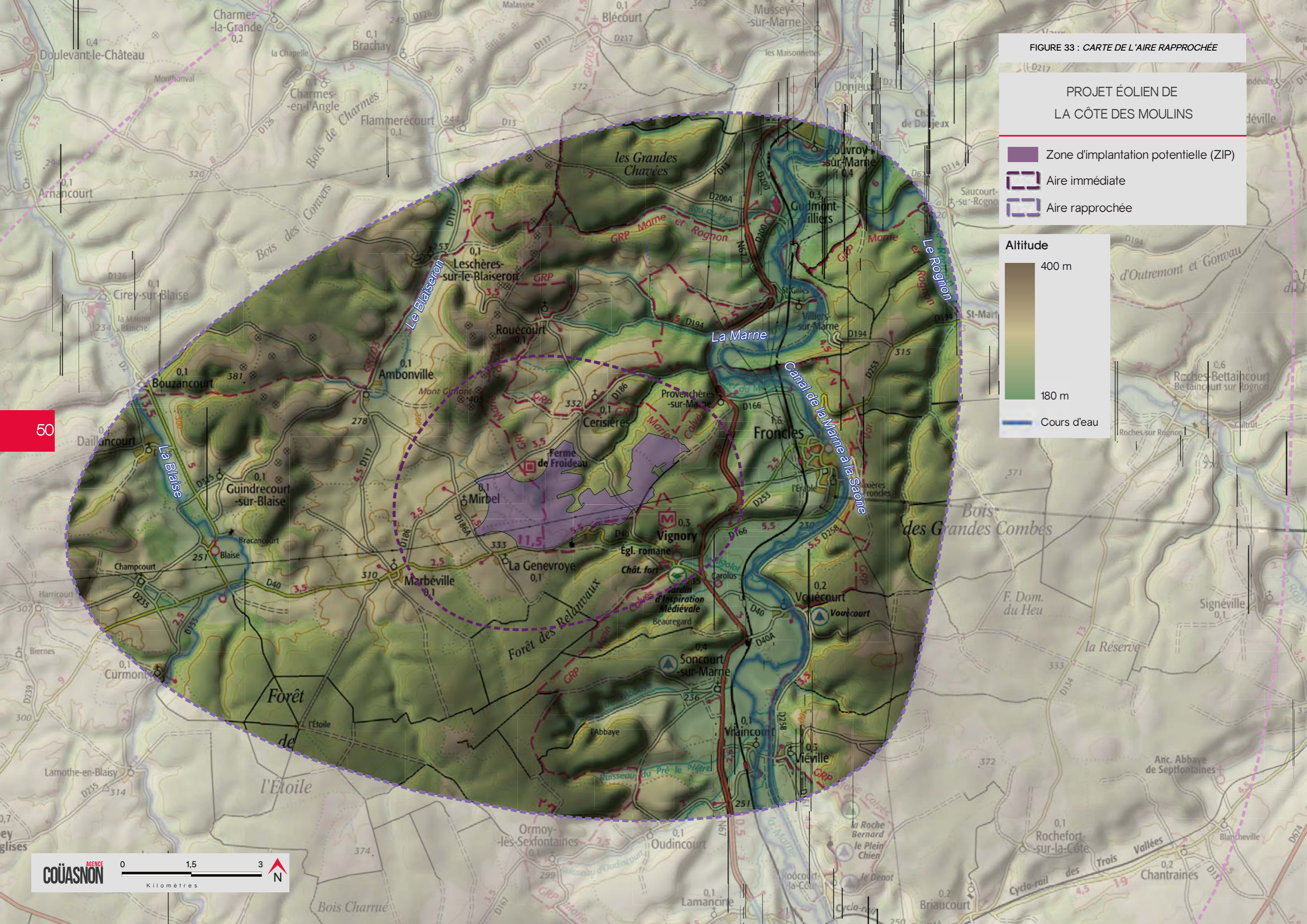
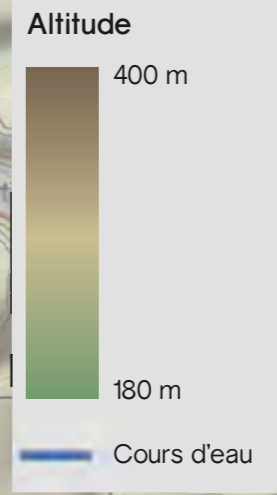
Territoire correspondant à une couronne entre 8,7 à 5,8 km et 2,1 à 0,8 km autour de la ZIP



FIGURE 33 : CARTE DE L'AIRE RAPPROCHÉE

### PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée



50

## 1 . CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude rapprochée se compose de trois secteurs qui ont chacun des enjeux paysagers différents :

- Le plateau de la ZIP, au paysage relativement ouvert ;
- Le bourg de Vignory, situé au fond d'un vallon boisé ;
- La vallée de la Marne, dont le paysage est limité par ses versants boisés.

### 1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

La moitié sud du plateau, située dans le Barrois forestier, est quasiment recouverte par la forêt des Relanveaux. Les vues y sont arrêtées par les bois. La moitié nord du plateau, située dans la Barrois ouvert, est principalement constituée de grandes parcelles cultivées. Elle est dominée par les buttes où se trouvent les éoliennes du parc de Mont Gimont. Sur le plateau, les vues sont très lointaines, cadrées par la forêt et les buttes. Localement, les vues peuvent devenir plus courtes selon les ondulations du relief, ou même fermée dans les vallons rejoignant le vallée de la Marne, comme par exemple celui de Vignory.

Dans la vallée de la Marne, les vues sont limitées par les versants boisés.



Photo 29 : Vue sur la vallée de la Marne au sud de l'aire rapprochée (© Agence couasnon)



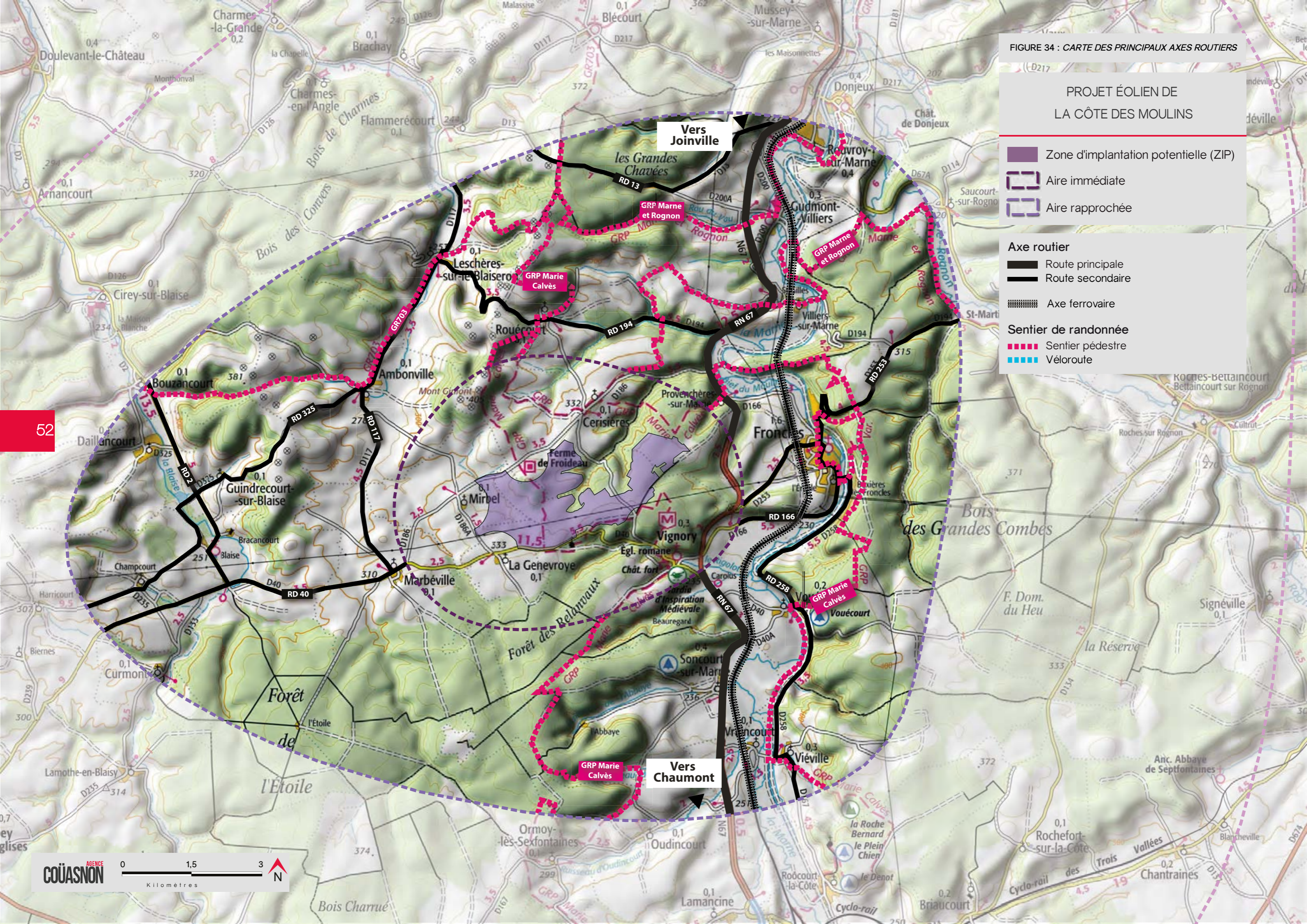
Photo 30 : Panorama depuis l'ouest de l'aire d'étude rapprochée, le long de la RD 40 (© Agence couasnon)

FIGURE 34 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS

PROJET ÉOLIEN DE  
LA CÔTE DES MOULINS

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

- Axe routier
- Route principale
  - Route secondaire
  - Axe ferrovaire
- Sentier de randonnée
- Sentier pédestre
  - Véloroute



## 1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

Le territoire de l'étude englobe différents types de grands axes de circulation : route nationale et routes départementales, chemin de fer et de nombreux sentiers de randonnée. La vallée de la Marne regroupe les principaux axes avec notamment la route nationale N 67 et la ligne de chemin de fer de Chaumont.

La N67 traverse la zone d'étude du Nord au Sud en suivant le versant Ouest de la Marne. Au Nord, dans la section de la Marne Barroise, la vallée est relativement étroite et la route n'offre quasiment pas de vues potentielles vers la ZIP. La section Sud passe dans le Barrois ouvert où la vallée s'élargit amplement. Les vues deviennent très lointaines et la ZIP pourrait être visible au-dessus du versant boisé de la Marne.

Le long des routes départementales et des GR, les vues fermées par les bois ou le relief alternent avec les vues ouvertes et panoramiques, selon que la voie traverse le Barrois forestier, la Marne barroise ou le Barrois ouvert. Ainsi des vues panoramiques sont offertes vers la ZIP depuis des secteurs élevés et dégagés des plateaux du Barrois ouvert.

Dans la vallée de la Marne, des secteurs en recul par rapport aux versants boisés du plateau pourraient avoir des vues vers la ZIP.

A noter que dans l'aire d'étude rapprochée, les routes et les sentiers de randonnée proches de la ZIP, entre Marbéville, Mirbel et Cerisières, sont également très ouverts.

Au sein de chaque catégorie d'axe de déplacement, des niveaux de sensibilités ont été déterminés en fonction du degré d'ouverture vers la zone d'implantation potentielle (présence de filtres entre la voie et le projet), de l'orientation du tracé par rapport au projet (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Ces sensibilités ont été reportées sur une carte de synthèse à la suite du reportage photographique ci-après.



Photo 31 : Vue depuis un point haut de la D40, axée vers la ZIP en arrivant sur Marbéville (© Agence couasnon)



Photo 32 : Depuis la RD 2, à l'ouest de l'aire rapprochée, les vues en direction de la ZIP sont tronquées par le relief en arrière-plan (© Agence couasnon)



Photo 33 : Depuis la ligne de voie ferrée de Chaumont au nord de l'aire d'étude, les vues en direction de la ZIP sont tronquées par le relief en arrière-plan (© Agence couasnon)



Photo 34 : Depuis la RN 67, la vallée de la Marne se refermant au passage du Barrois ouvert à la Marne barroise vers Soncourt-sur-Marne (© Agence couasnon)



Photo 35 : Vue ouverte en direction de la ZIP depuis la RD 167, tronquée en profondeur par le relief (© Agence couasnon)



Photo 36 : Vue tronquée par le relief depuis la RN 67 aux abords du hameau de Carolus à proximité de la limite avec l'aire immédiate (© Agence couasnon)



Photo 37 : Vue filtrée par la trame bocagère depuis la RD 117 en sortie de bourg d'Abomville (© Agence couasnon)

# ■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ

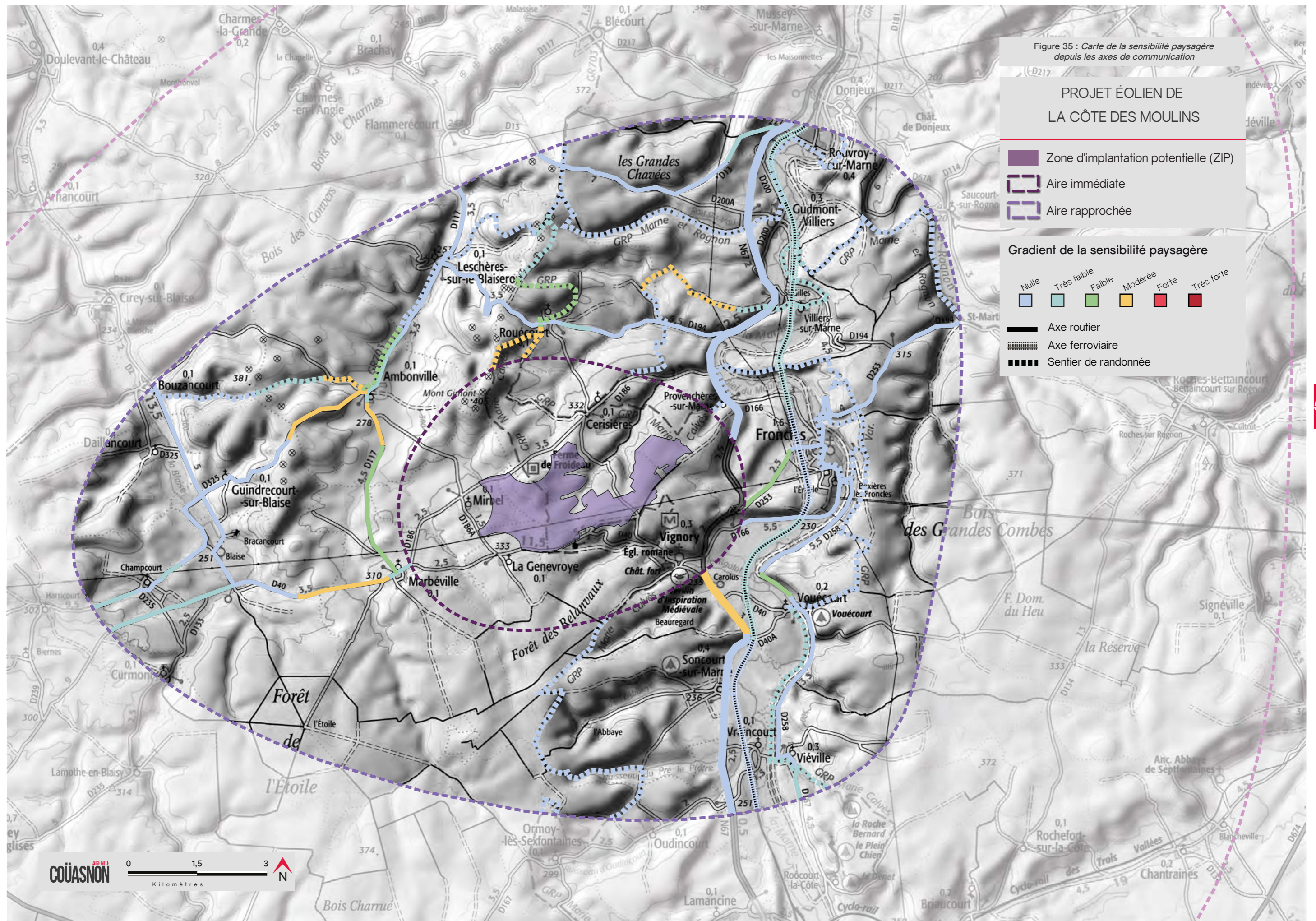




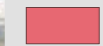





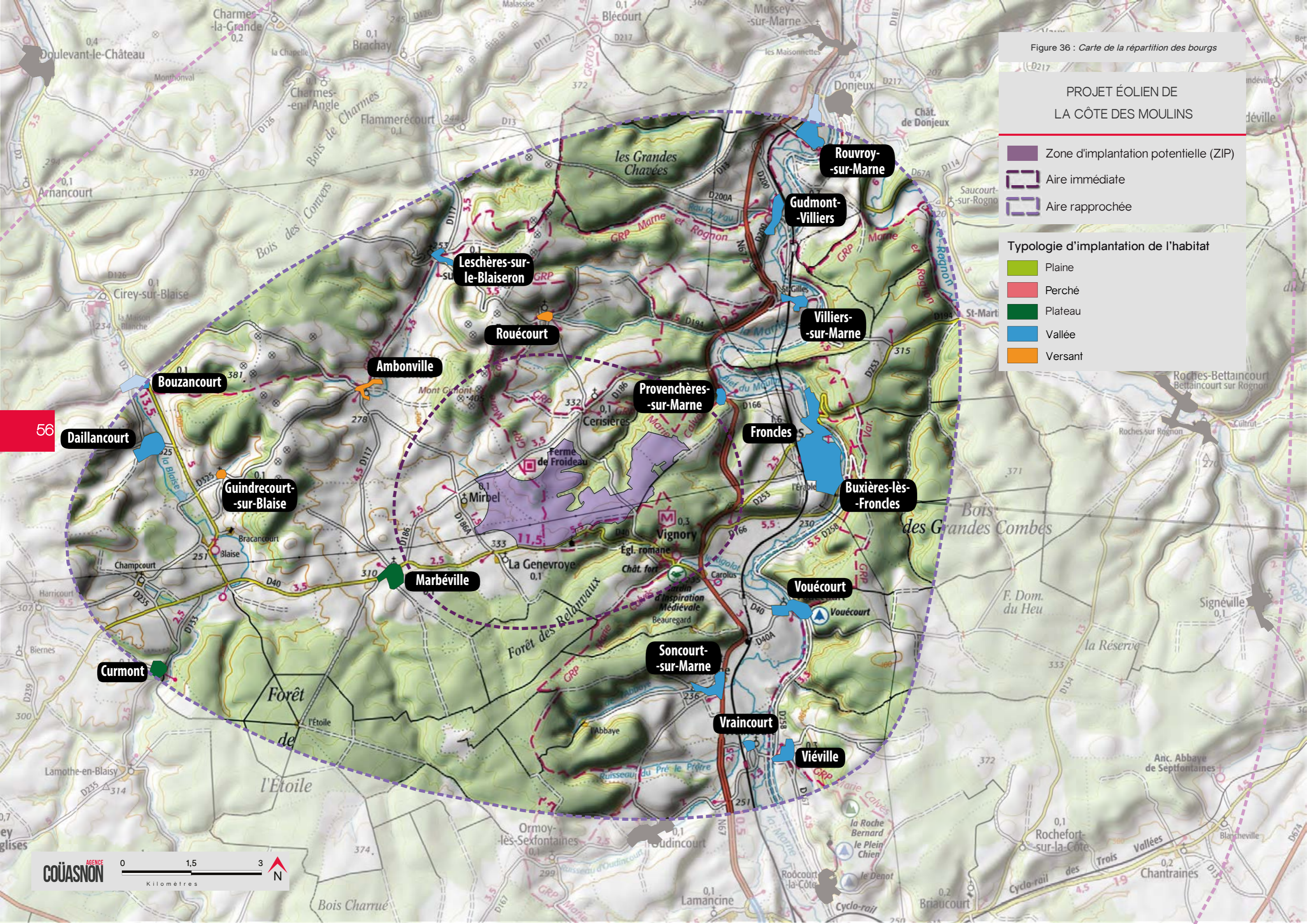
Figure 36 : Carte de la répartition des bourgs

### PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

#### Typologie d'implantation de l'habitat

-  Plaine
-  Perché
-  Plateau
-  Vallée
-  Versant





## 1.3. PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT

### 1.3.1. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire rapprochée en analysant, par typologie d'implantation (plateau cultivé, versant, vallée), les perceptions depuis les entrées, cœurs et sorties de bourgs.

Cette analyse s'appuie sur plusieurs éléments :

> la caractérisation de l'implantation de l'habitat : cette analyse explique le degré d'ouverture du bourg sur le paysage en fonction de sa typologie d'implantation (par exemple : vallée = vue potentiellement fermée par le relief des versants tandis que versant = vue potentiellement ouverte).

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs les plus sensibles et/ou représentatifs. *Ces photographies ont été regroupées par typologie d'habitat.*

> un bloc diagramme, nappée d'une couche BDortho ©, pour illustrer les typologies d'habitat (facteur d'élévation 1 pour 3).

> la synthèse de la perception depuis le centre-bourg et les franges urbaines avec le détail des écrans visuels en place et une évaluation de la sensibilité générale (ces sensibilités sont regroupées dans une carte de synthèse présentée à la fin de ce chapitre).

À noter que l'habitat est regroupé en trois catégories : ville, village et hameaux. Les villes regroupent plus de 2000 habitants, les villages comptent entre 100 et 1999 habitants, et les hameaux sont rattachés à un village.



### 1.3.2. HABITAT DE VALLÉE

Treize lieux de vies se sont développés dans des vallées au sein de l'aire d'étude rapprochée. la majorité sont implantés dans la vallée de la Marne (Rouvroy-sur-Marne, Gudmont-Villiers, Villiers-sur-Marne, Provenchères-sur-Marne, Froncles, Buxières-lès-Froncles, Vouécourt, Soncourt-sur-Marne, Vraincourt et Viéville). Les villages de Daillancourt et Bouzancourt sont implantés eux dans la vallée de la Blaise et le village de Leschères-sur-le-Blaiseron au sein de la vallée du Blaiseron. Les perceptions sont relativement courtes, filtrées par la végétation ou tronquées par le relief des versants des vallons.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude)

Les perceptions depuis les entrées de bourgs sont le plus souvent courtes et fermées par les différents éléments arborés (haies, bois, bosquets, ...). Seules l'entrée de bourg de Viéville offrent des vues tronquées par le relief sur la ZIP qui entre alors en concurrence visuelle indirecte avec la silhouette de bourg depuis la RD 167.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Les perceptions depuis les sorties de bourgs sont également relativement courtes, limitées par la trame végétale et/ou le relief. Cependant, les villages de Vouécourt et Froncles présentent des sorties de bourgs avec des vues tronquées par le relief en direction de la ZIP.

> Les cœurs de bourgs :

Situés dans un tissu urbain plus ou moins dense, les cœurs de bourgs ne présentent pas de sensibilité notable au regard du site d'étude. En effet, la trame bâtie et végétale des villages limite fortement les perceptions et masque la ZIP.

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
Daillancourt	Village	7	Vallée	Dans la vallée de la Blaise	Hors ZVI
Bouzancourt	Village	7,5	Vallée	Dans la vallée de la Blaise	Hors ZVI
Leschères-sur-le-Blaiseron	Village	4,9	Vallée	Dans le vallon du Blaiseron	Hors ZVI
Rouvroy-sur-Marne	Village	6,9	Vallée	Dans la vallée de la Marne	Partiellement en ZVI
Gudmont-Villiers	Village	5,2	Vallée	Dans la vallée de la Marne	Partiellement en ZVI
Villiers-sur-Marne	Hameau	3,8	Vallée	Dans la vallée de la Marne	Partiellement en ZVI
Provenchères-sur-Marne	Hameau	1,2	Vallée	Dans la vallée de la Marne, au pied du versant boisé à l'ouest	Hors ZVI
Froncles	Village	3	Vallée	Dans la vallée de la Marne	En ZVI
Buxières-lès-Froncles	Village	3,2	Vallée	Dans la vallée de la Marne	Partiellement en ZVI
Vouécourt	Village	3,9	Vallée	Dans la vallée de la Marne	En ZVI
Soncourt-sur-Marne	Village	4,1	Vallée	Dans la vallée de la Marne	Hors ZVI
Vraincourt	Village	5,6	Vallée	Dans la vallée de la Marne	Partiellement en ZVI
Viéville	Village	6,1	Vallée	Dans la vallée de la Marne	En ZVI

Figure 38 : Liste des habitats de vallée de l'aire d'étude rapprochée

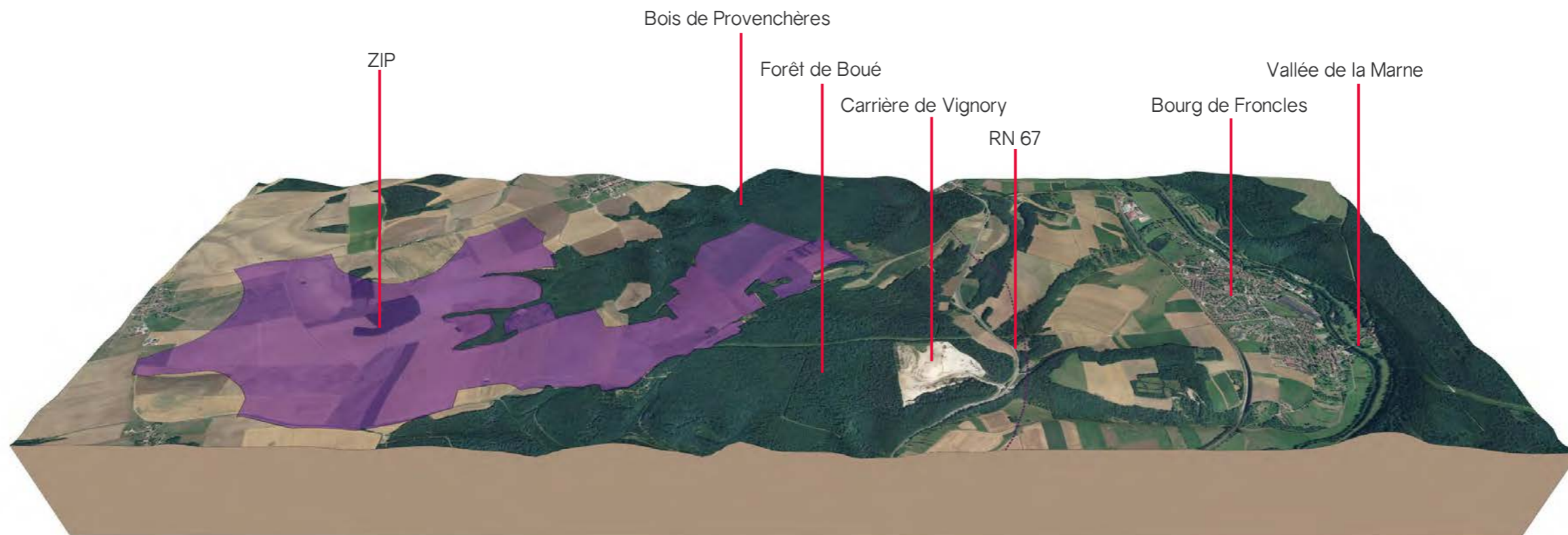


Figure 37 : Coupe de principe entre la ville de Froncles et la ZIP



Photo 38 : Depuis la RD 167, en entrée de bourg de Viéville, la ZIP prend place en arrière plan sur la gauche tronquée par le relief tandis que sur la droite se dessine la silhouette de bourg de Viéville avec son clocher (© Agence couasnon)



Photo 41 : Depuis le pied du poste de transformation électrique en centre-bourg de Froncles, la ZIP apparait en arrière-plan sur la ligne de crête (© Agence couasnon)



Photo 39 : Vue tronquée par le relief depuis les hauteurs du bourg de Vouécourt(© Agence couasnon)



Photo 42 : Vue fermée par le relief bombé depuis les franges de Villiers-sur-Marne (© Agence couasnon)



Photo 40 : Vue fermée par la trame bocagère en sortie de bourg de Viéville (© Agence couasnon)



Photo 43 : Vue ouverte en direction de la ZIP depuis les franges sud-ouest de Froncles (© Agence couasnon)

### 1.3.3. HABITAT DE VERSANT

Dans l'aire d'étude rapprochée, les bourgs de versant sont moins nombreux que ceux de vallée. Au sein de l'aire d'étude rapprochée, on retrouve les villages de Guindrecourt-sur-Blaise, Ambonville et Rouécourt.

Parmi ces villages, ceux disposés sur un rebord faisant face à la ZIP sont potentiellement plus sensibles que ceux implantés dos à la ZIP.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

De part leurs implantations et le relief, les entrées de bourg des villages d'Ambonville et de Rouécourt présentent des entrées de bourg avec des vues tronquées par le relief en direction de la ZIP. Il existe donc pour ces deux villages des risques de concurrence visuelle avec leur silhouette de bourg qui sont cependant à modérer du fait de la visibilité du parc éolien existant de Mont Gimont depuis ces points de vue. Concernant le bourg de Guindrecourt-sur-Blaise, le village se situant hors ZVI, les vues en direction de la ZIP sont fermées par le relief et la trame végétale.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Les bourgs d'Ambonville et de Rouécourt présentent des sorties de bourg avec des vues tronquées par le relief. En revanche, les vues en sortie de bourg de Guindrecourt-sur-Blaise sont fermées par le relief et la trame végétale.

> Les cœurs de bourgs :

Les vues depuis l'intérieur des villages sont majoritairement fermées par la trame bâtie et le relief. Cependant, au vue de la densité de l'habitat, des vues partiellement tronquées par la trame bâtie sont possible par en direction de la ZIP.

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
Guindrecourt-sur-Blaise	Village	5,5	Versant	Sur un versant oriental de la vallée de la Blaise	Hors ZVI
Ambonville	Village	3	Versant	Sur un versant occidental du vallon du Blaiseron	En ZVI
Rouécourt	Village	2,9	Versant	Sur le versant occidental d'une crête boisée	En ZVI

Figure 40 : Liste des habitats de versant de l'aire d'étude rapprochée

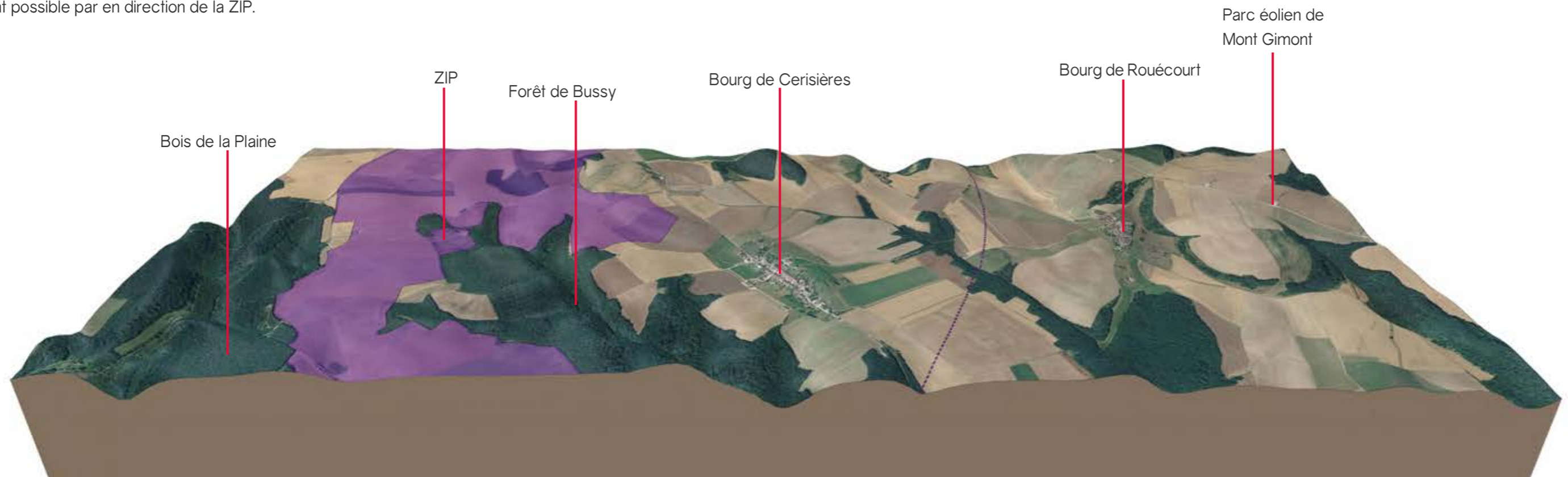


Figure 39 : Coupe de principe entre le village de Rouécourt et la ZIP



Photo 44 : En entrée de bourg d'Ambonville depuis la RD 117, la ZIP prend place sur la gauche en arrière-plan et entre en concurrence visuelle avec la silhouette de bourg d'Ambonville bien que le parc éolien de Mont Gimont qui se dessine sur la ligne de crête atténue la sensibilité (© Agence couasnon)



Photo 45 : Depuis la route communale au nord de Rouécourt, la ZIP est tronquée par le relief en arrière-plan sur la gauche tandis que le bourg de Rouécourt prend place au deuxième plan (© Agence couasnon)



Photo 46 : Vue filtrée par la trame végétale et le relief en direction de la ZIP depuis les franges est de Rouécourt (© Agence couasnon)

### 1.3.4. HABITAT DE PLATEAU

Dans l'aire d'étude rapprochée, deux bourgs se sont implantés au sein d'un plateau : les bourgs de Marbéville et Curmont.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Le bourg de Curmont se situant en dehors de la ZVI, la ZIP est masquée par le relief et la trame végétale depuis son entrée de bourg. Concernant l'entrée de bourg de Marbéville, les vues en direction de la ZIP sont fermées par la trame bâtie et la végétation. Cependant, lorsque l'on s'éloigne du bourg depuis la RD40, les vues en direction de la ZIP sont tronquées par le relief. Ainsi, la ZIP entre en concurrence visuelle directe avec la silhouette de bourg de Marbéville.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

En sortie de bourg de Marbéville, depuis la RD 40, la ZIP prend place dans l'axe de la route mais est filtrée par la végétation et notamment les arbres qui bordent la route. Concernant le bourg de Curmont, les vues en sortie de bourg sont fermées par le relief et la trame végétale.

> Les cœurs de bourgs :

Du fait de la densité du tissu urbain de ces villes et villages, associée à la trame arborée, les perceptions sont fermées depuis les cœurs de bourgs.

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
Marbéville	Village	1,9	Plateau	Sur le plateau cultivé	En ZVI
Curmont	Village	7,4	Plateau	Sur le rebord du plateau qui domine la vallée de la Blaise	Hors ZVI

Figure 42 : Liste des habitats de plateau de l'aire d'étude rapprochée



Figure 41 : Coupe de principe entre le village de Marbéville et la ZIP



Photo 47 : Depuis la RD 40 à l'ouest de Marbéville, la silhouette du bourg de Marbéville se détache à l'horizon tandis que la ZIP prend place en arrière-plan sur la gauche (© Agence couasnon)



Photo 48 : Vue fermée par la trame bâtie et la végétation en entrée de bourg de Marbéville (© Agence couasnon)



Photo 49 : Vue fermée par la trame bâtie et la végétation en direction de la ZIP depuis le centre-bourg de Marbéville (© Agence couasnon)



Photo 50 : Vue filtrée par la trame végétale en direction de la ZIP en sortie de bourg de Marbéville (© Agence couasnon)

# ■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ

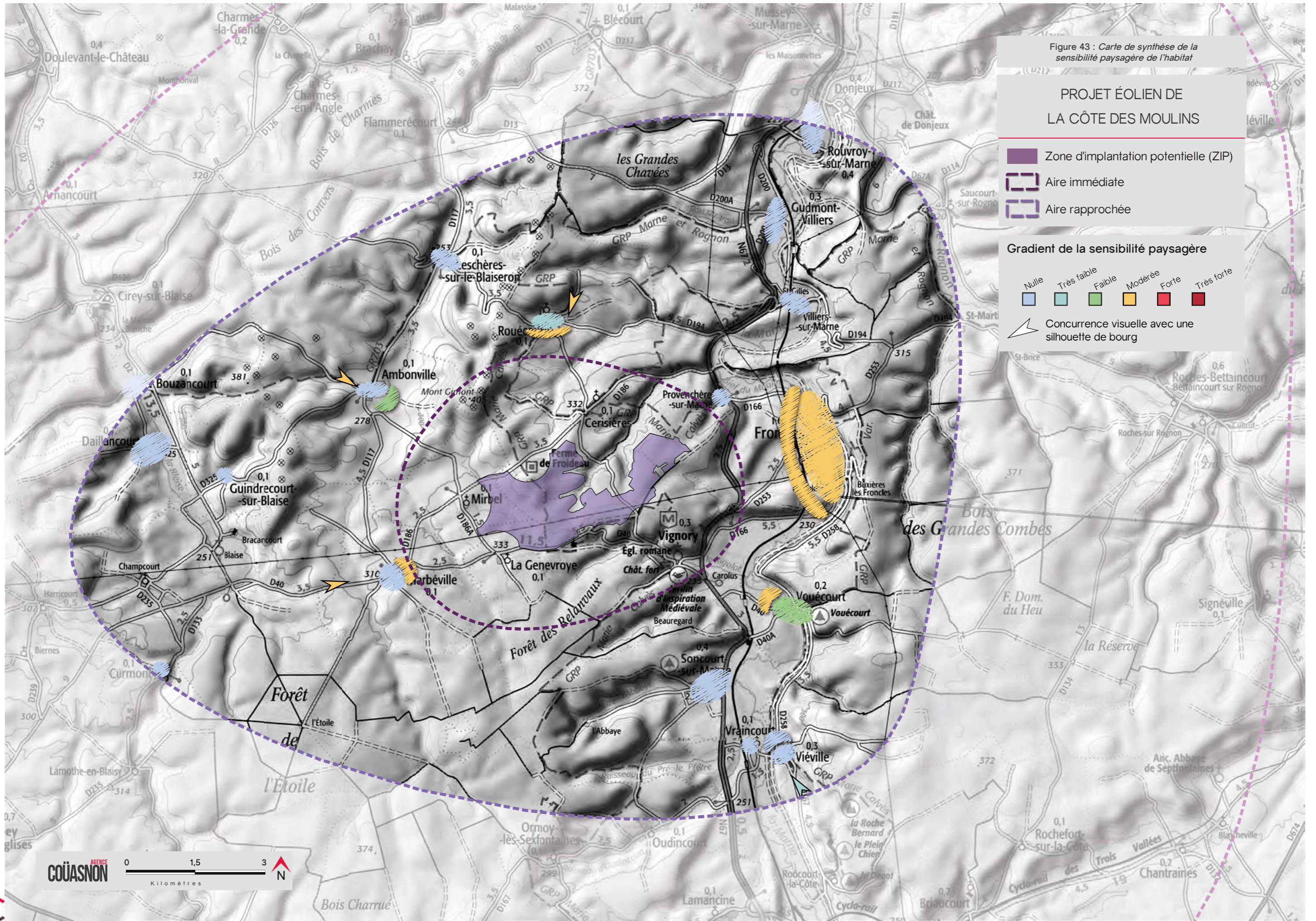


Figure 43 : Carte de synthèse de la sensibilité paysagère de l'habitat

## PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

### Gradient de la sensibilité paysagère

- Nulle
  - Très faible
  - Faible
  - Modérée
  - Forte
  - Très forte
- ⚡ Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

ÉTAT INITIAL





#### 1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, la profondeur des perceptions est modulée par la trame végétale (bois, bosquet,...) et les douces ondulations du relief.

L'unité paysagère qui domine l'aire rapprochée est le Vallage de la Blaise. Deux autres unités paysagères sont aussi présentes (la vallée de la Marne et le plateau de Rochefort à Saudron).

Les axes de communication et les chemins de randonnées de l'aire d'étude rapprochée présentent des sensibilités nulles à modérée. Les perceptions visuelles sont majoritairement cloisonnées par des boisements ou le relief et seul quelques portions dégagées permettent des vues le plus souvent tronquées par le relief vers la ZIP.

Concernant l'habitat, les nombreux lieux de vie sont relativement préservés grâce aux variations du relief et à la trame végétale qui recouvre l'ensemble de l'aire rapprochée. Seules les franges des bourgs les plus proches ainsi que la ville de Francles de part son implantation présentent des sensibilités notables vis-à-vis de la ZIP. Concernant les autres bourgs, les perceptions en direction de la ZIP depuis ces franges sont fermées par le relief et la trame végétale.



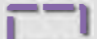



À ce stade, quelques sensibilités majeures ont été relevées. Des mesures sont à prendre concernant l'implantation et la hauteur des éoliennes pour garantir une insertion visuelle optimale du projet dans le paysage.







Photo 51 : Vue sur la Marne à proximité du village de Villiers-sur-Marne (© Agence couasnon)

FIGURE 44 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DE  
LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Monument Historique  
délimitation et numérotation
-  Périmètre de protection  
rayon de 500 m - édifice inscrit
-  rayon de 500 m - édifice classé

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

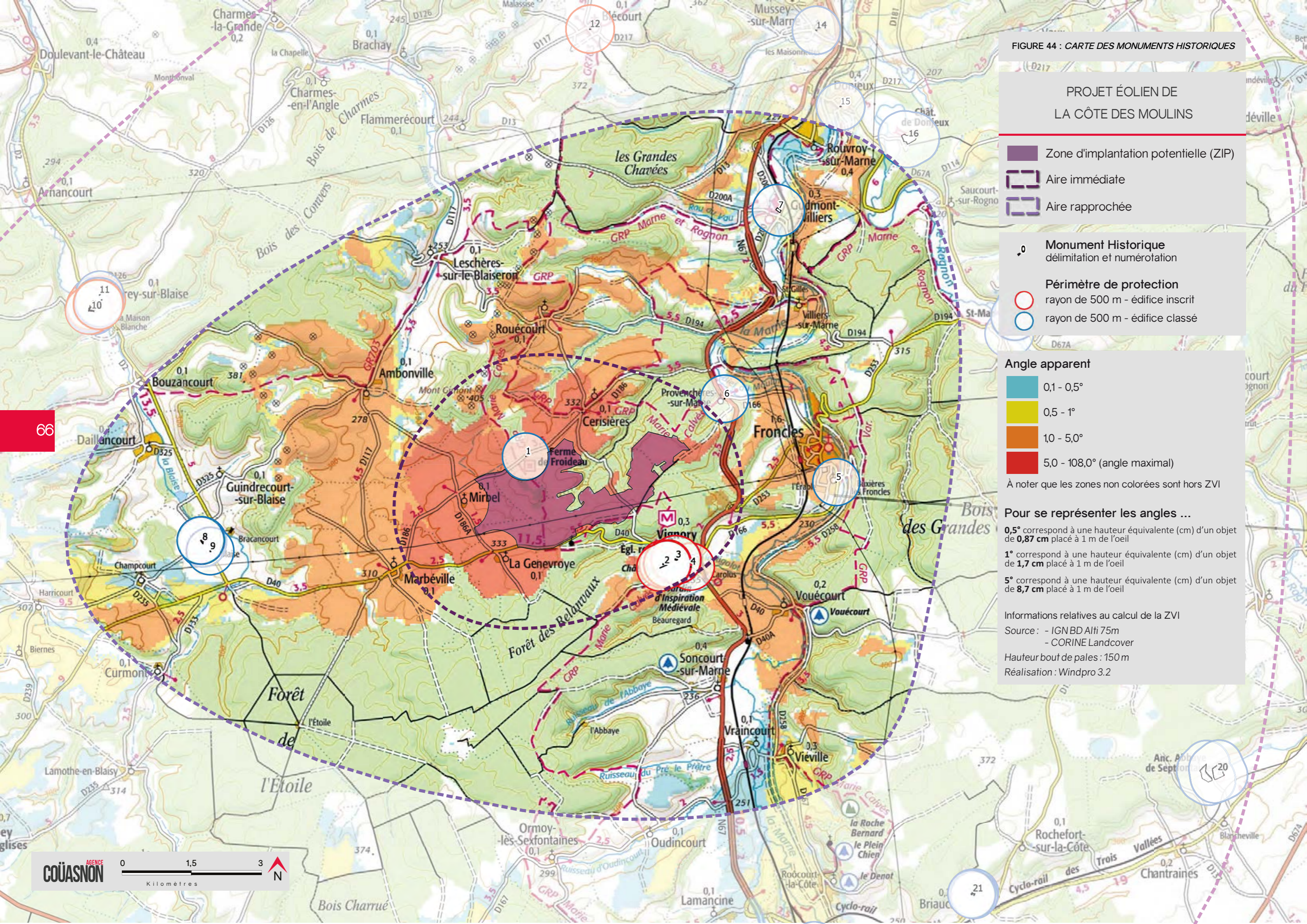
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m  
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 150 m

Réalisation : Windpro 3.2



## 2 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

### 2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

#### 2.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

À l'image de ce qui a été fait pour l'aire d'étude éloignée, le détail des monuments présents dans l'aire d'étude rapprochée est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment : la distance entre le monument et le site d'étude, l'orientation du monument par rapport au site d'étude ainsi que l'environnement dans lequel s'inscrit le monument.

Dès lors que la visibilité pressentie de la ZIP n'est pas qualifiée de «masquée», une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne avec un cône illustrant l'emprise visuelle maximale de la ZIP
- > des photographies issues de la campagne terrain
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice

Au sein de l'aire rapprochée, on dénombre 5 monuments historiques dont 4 hors ZVI. L'analyse des vues pressenties depuis les abords de ces derniers permet d'affirmer qu'aucun monument historique de l'aire rapprochée ne présente de sensibilité vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle. De même concernant les risques de covisibilité, aucun monument historique n'est concerné par une situation de covisibilité directe ou indirecte.

NUMÉRO	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DE LA ZIP	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
<b>AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE</b>										
5	HAUTE-MARNE	FRONCLES	Clocher de l'église de Buxières	Inscrit		Dans la trame bâtie de Froncles, sur la rive occidentale de la vallée de la Marne	Hors ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie	Nulle	Nulle
6	HAUTE-MARNE	FRONCLES	Église	Inscrit		Au pied de la crête boisée de la rive occidentale de la vallée de la Marne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief de la crête boisée	Nulle	Nulle
7	HAUTE-MARNE	GUDMONT-VILLIERS	Château	Inscrit		Au cœur du village de Gudmont-Villiers	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie	Nulle	Nulle
8	HAUTE-MARNE	COLOMBEY LES DEUX EGLISES	Ancien château, façade, toit, pigeonnier	Inscrit		Dans la trame bâtie du hameau de Blaise	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et les boisements	Nulle	Nulle
9	HAUTE-MARNE	COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES	Église Saint-Michel (choeur et transept)	Inscrit		Au cœur du hameau de Blaise	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et les boisements	Nulle	Nulle

Figure 45 : Synthèse de la sensibilité paysagère des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée

■ ILLUSTRATIONS D'ÉDIFICES PROTÉGÉS BÉNÉFICIANT DE VUES « FERMÉES »



Photo 52 : L'église de Provenchères-sur-Marne s'implante sur le versant ouest de la vallée de la Marne (MH6) (© Agence couasnon)



Photo 55 : Le Château de Gudmont prend place au cœur du bourg éponyme (MH 7) (© Agence couasnon)



Photo 53 : Vue fermée en direction de la ZIP par le relief et la végétation depuis les abords de l'église de Provenchères-sur-Marne (© Agence couasnon)



Photo 54 : Depuis les abords du château de Gudmont, les vues vers l'est sont ouvertes sur la vallée de la Marne tandis que vers le sud en direction de la ZIP, les vues sont fermées par la trame bâtie du village (© Agence couasnon)

## **2.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES**

Il n'y a pas de SPR dans l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

## **2.3. LES SITES PROTÉGÉS**

Il n'y a pas de sites protégés au sein de l'aire rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

## **2.4. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO**

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

Aucun bien inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial n'est présent au sein de l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

## **2.5. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE**

Sur les 5 monuments historiques protégés présents au sein de l'aire rapprochée aucun ne présente de sensibilité vis-à-vis de la ZIP.

L'aire d'étude rapprochée ne compte pas d'autre patrimoine protégé (SPR, site UNESCO, site protégés...).



## **3 . SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS**

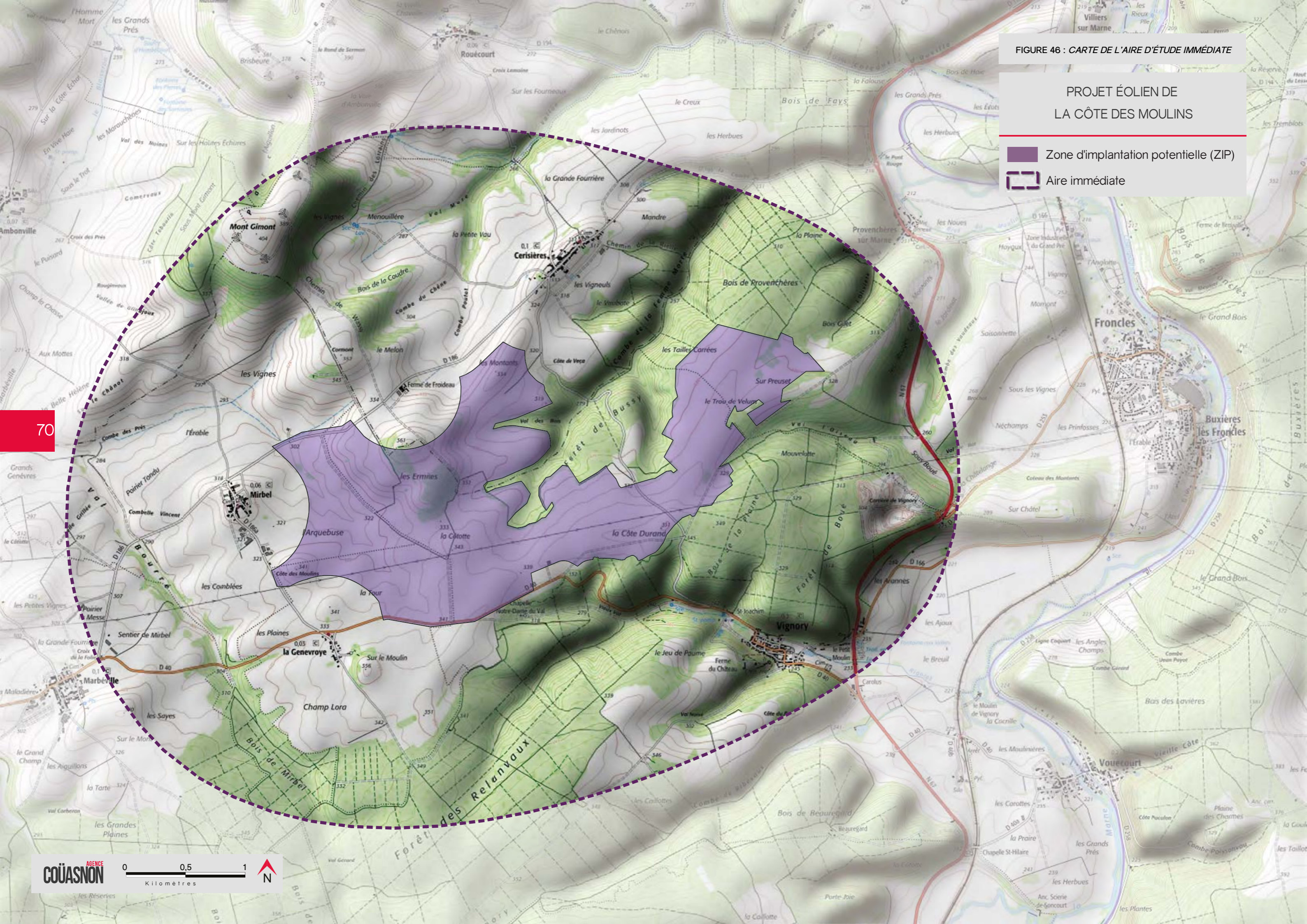
L'analyse de l'état initial de l'aire d'étude rapprochée a mis en évidence des sensibilités paysagères dont certaines modérées, qui feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts. Les sensibilités plus mesurées pourront également faire l'objet de photomontages afin d'illustrer l'ensemble des impacts possibles de ce projet sur son cadre paysager.

À ce stade, peu de sensibilités majeures ont été relevées. Des mesures sont à prendre concernant l'implantation et la hauteur des machines pour garantir une insertion visuelle optimale du projet dans le paysage.

FIGURE 46 : CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DE  
LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



70